



MUNICIPALITE

PREAVIS URGENT N° 26/2020 AU CONSEIL COMMUNAL

**Soutien communal en relation avec la pandémie COVID-19 -
Demande d'un crédit supplémentaire**

Séance de la commission des finances

Date	25.11.2020 à 18h00
Lieu	Salle du Conseil communal

Vevey, le 25 novembre 2020

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Introduction : A la suite des mesures prises par la Conseil fédéral au printemps 2020 en relation avec la pandémie COVID-19, la Municipalité a sollicité, avec le dépôt du préavis 10/2020 « Soutien communal en relation avec la pandémie Covid-19 », le Conseil communal dans le but de créer une aide pour l'économie veveysane. Cette aide s'est concrétisée par la création d'un nouveau compte 200.3669.01 « Aide à l'économie – COVID-19 » d'un montant de CHF 500'000.—.

Situation actuelle : Malgré une communication avec les associations professionnelles, très peu de demande ont été déposées jusqu'au mois de septembre. Toutefois, leur nombre s'est très fortement accru au cours des deux derniers mois.

Il y a, à ce jour, plus de nonante dossiers en attente de traitement. Quelques dossiers doivent probablement encore arriver; le délai pour les demandes sera échu le 29 novembre 2020. Ces demandes ne concernent que la période de confinement du printemps 2020.

Crédit complémentaire : Le montant initialement accordé ne permettra pas de répondre à l'ensemble des demandes. La Municipalité est soucieuse de l'activité économique dans la Ville et estime qu'il en coûtera moins à la collectivité d'aider les indépendants, les PME ou les entreprises de plus grande taille dans cette conjoncture difficile et aléatoire que d'avoir de nombreuses faillites avec comme conséquence des pertes d'emplois.

Le point 10 des directives d'application du nouveau compte « Aide à l'économie Covid-19 », qui étaient annexées au préavis 10/2020, précisait qu'en cas de dépassement, un crédit supplémentaire soit sollicité.

C'est pourquoi la Municipalité sollicite un crédit supplémentaire de CHF 2'000'000.— afin de répondre aux demandes en attente des acteurs économiques veveysans.

Cette demande est soumise par voie de préavis en urgence au Conseil communal pour ses séances des 3 et 10 décembre 2020.

* * * * *

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

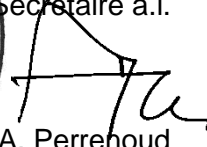

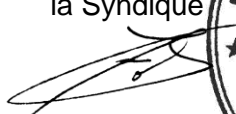
LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 10/2020, du 27 avril 2020, sur le soutien communal en relation avec la pandémie du COVID-19 ;
- VU** le préavis N° 26/2020, du 25 novembre 2020, sur le soutien communal en relation avec la pandémie du COVID-19 – Demande d'un crédit complémentaire ;
- VU** le rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- d'accorder un crédit supplémentaire de CHF 2'000'000.— au budget 2020 au compte 200.3669.01 « Aide à l'économie locale – COVID-19 » pour toute aide liée aux difficultés économiques contemporaines à la pandémie du COVID-19.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire a.i.



Elina Leimgruber P.-A. Perrehoud

Municipal-délégué : M. Yvan Luccarini, municipal-directeur des finances et de l'économie